Document generated on 07/18/2025 1:46 a.m.

Journal des traducteurs
Translators' Journal

Excès de générosité

Corporation des traducteurs professionnels du Québec

Volume 2, Number 4, 4e Trimestre 1957

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1061424ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1061424ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)
2562-2994 (digital)

Explore this journal

Cite this note

Corporation des traducteurs professionnels du Québec (1957). Excès de générosité. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, *2*(4), 183–183. https://doi.org/10.7202/1061424ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1957

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

apporter, selon qu'ils sont consciencieux ou non, le meilleur ou le pire. Il est encourageant de constater que la *Corporation des traducteurs professionnels du Québec,* qui diffuse déjà un bulletin intitulé "Mot de Passe" (cf. p. 181), a récemment intensifié son action en inaugurant un programme de radio, une "tribune radiophonique" où seront traités les principaux problèmes de la traduction. Nous avons reçu à ce sujet la communication suivante du réalisateur de l'émission, André d'Allemagne :

"Depuis déjà deux mois environ, la Corporation des traducteurs professionnels du Québec a son hebdomadaire sur les ondes de CKAC. Intitulée "La langue française chez nous", cette émission se compose d'interviones et de colloques portant sur des sujets relatifs à la linguistique ou à la traduction. Parmi les personnalités marquantes qui ont jusqu'à présent apporté leur concours à l'émission, on remarque M. Paul Gouin, président du Conseil de la Vie française en Amérique, Me Gérard Delage, bien connu tant dans les milieux de la gastronomie qu'à la télévision, et M. Marcel Paré, directeur de Publicité-Service. Tout récemment, le mardi 30 décembre, M. J.-P. Vinay était intervioué sur l'enseignement de la traduction. *La langue française chez nous* est diffusée le mardi soir, de neuf heures trente à dix heures moins le quart."

★

De son côté, l'équipe de "La langue bien pendue" vient de se modifier par suite du départ pour l'Europe de M. R. Le Bidois. Pour remplacer ce dernier (dans la mesure où il est remplaçable), on a fait appel à J.-P. Vinay, qui prend ainsi place à cette tribune aux côtés de MM. Pierre Daviault et Jean-Marie Laurence; les débats, toujours courtois, sont dirigés par Mlle Marcelle Barth. Voici donc deux traducteurs et un linguiste auxquels échoit la tâche toujours difficile et ingrate de dénoncer les anglicismes, redresser les barbarismes, supputer les néologismes et surtout proposer des équivalents acceptables pour les mille nouveautés qu'offre quotidiennement l'invention fertile des Américains. L'équipe espère recevoir, de la part du public traducteur, des suggestions et des questions qui viendront nourrir la discussion. Il ne faudrait pas surestimer, certes, l'influence de semblables émissions; le jour même où nous fustigions "stage" pour *stade,* ou les participes passés après *si* (Si perdu, si non délivré) et semblables horreurs, nous les retrouvions fidèles au poste, dans les journaux, sur les enveloppes des lettres de Noël, et... à la radio même ! Tout de même, il y a aussi des signes encourageants : le public est de plus en plus "sensibilisé" à l'égard de mauvaises traductions ou de tournures fautives, et là comme ailleurs, la crainte du grammairien est le commencement de la sagesse.

"La langue bien pendue" passe à CBM, Radio-Canada, le samedi soir à 6h 15.

MOTS DE PASSE

¶ *Excès de générosité*

Chez nous on décerne beaucoup de choses : des titres, des récompenses, des honneurs, des éloges et c'est très bien ainsi. Mais, Grand Dieu qu'on est généreux, quand, dans l'enthousiasme d'une foule délirante d'admiration pour son club, on se mêle de "décerner" des punitions aux joueurs de l'équipe adverse. C'est vraiment pousser les fleurs de rhétorique beaucoup trop loin... Et le joueur écope quand même du châtiment. Les chroniqueurs ou commentateurs sportifs, dont la tâche est déjà très difficile, ont bien tort, semble-t-il, de se compliquer l'existence en utilisant de telles hyperboles. Qu'on *inflige,* qu'on *impose* de justes punitions, mais qu'on n'aille pas édifier la popularité des arbitres en assurant que, dans leur grande délicatesse, ils "décernent" des punitions. Encore un pas et on encouragera les as du hockey à se "décerner des coups de bâtons..."